

---

# L'énergie éolienne offshore en débat : vers un accroissement des mobilisations en France ?

Baptiste Chocteau\*<sup>1</sup>

<sup>1</sup>LETG Nantes – Centre National de la Recherche Scientifique, Nantes Université, Littoral, Environnement, Télédétection, Géomatique UMR 6554 – France

## Résumé

Avec un objectif de neutralité carbone fixé pour 2050, la France entend se doter pour la même année d'une cinquantaine de parcs éoliens en mer. Aujourd'hui, onze parcs éoliens sont à différents stades de développement, et deux parcs seront actifs pour la fin 2023(1). Pour ce faire, l'action publique étatique et les maîtrises d'ouvrage de chaque parc déploient un attirail participatif et informationnel auprès des populations locales et usagers de la mer, concernés de diverses manières par ce nouveau déploiement technologique. Ce processus s'est particulièrement accéléré au cours des l'année 2023, alors qu'une législation autorise la tenue de débats publics sur les futurs parcs éolien en mer, regroupés en une seule procédure sur une façade maritime entière.

Pourtant, le déploiement de ces parcs sur ces côtes françaises suscite le doute, la méfiance, voire la contestation, et ce presque systématiquement lorsqu'un projet est annoncé dans une localité. Sur plusieurs projets en développement, des riverains se montent en collectifs associatifs, mènent une communication battante sur les réseaux sociaux, organisent des réunions publiques et en viennent même à organiser des manifestations sur l'espace public. Les pêcheurs jouent aussi un rôle important dans le devenir des projets, tant leurs espaces de ressources sont diminués, et qu'ils constituent une potentielle force d'opposition majeure. Des associations environnementales également, aux différents sujets et moyens d'engagements, sont opposées au déploiement accru de ces parcs. Ces groupes sociaux sont très différents par leurs compositions socio-géographiques, et défendent des intérêts divers, parfois opposés. Pourtant, ils constituent un front protéiforme face à cette action publique de transition énergétique.

Devant ce constat émergent plusieurs questionnements. D'abord concernant 1) l'émergence de ces mobilisations. Comment se forment-elles et se composent-elles ? Ensuite, 2) quels argumentaires, répertoires d'actions mettent-elles en œuvre, et comment s'articulent-elles entre-elles sur une façade maritime ? Enfin, sous un angle de relation entre les mobilisations et les développeurs de projets, on en vient à se demander 3) quel est le rôle du processus de participation et d'information de l'État et des industriels dans l'émergence de ces mobilisations ? En réaction, comment ces dernières s'emparent-elles de l'information géographique et de ses processus ?

Sans avoir la prétention de répondre pleinement à ces questions(2) cette communication vise à proposer plusieurs pistes de réponses. Après un retour sur les courants disciplinaires dans lesquels elle s'inscrit (de géographie des mobilisations et d'études en sciences sociales

---

\*Intervenant

des énergies renouvelables), elle se projettera sur trois études de cas. Le projet Bretagne Sud entre Belle-Île et l'île de Groix, le parc des éoliennes en mer Yeu-Noirmoutier (EMYN), ainsi que le projet du futur parc de Dunkerque, seront trois exemples pertinents pour ce propos. Dans chacun de ces cas, les riverains forment des collectifs associatifs, les pêcheurs et les associations environnementales présentent une neutralité ou une opposition plus ou moins franche, et les élus portent des voix critiques sur ce processus. Ces cas présentent l'intérêt de l'étude de temporalités différentes dans le cycle de vie des projets. Les mobilisations ont différents niveaux d'unification et de structuration, utilisent des répertoires d'action variés, mais tendent également à faire émerger des schémas similaires entre les différents parcs. C'est ce que cette communication proposera de discuter, pour articuler le constat de ces oppositions à l'énergie éolienne, avec les rôles de l'État et des acteurs industriels dans les processus de participation et d'information.

(1) Le parc du banc de Guérande à Saint-Nazaire produit de l'électricité depuis septembre 2022, et le parc de Saint-Brieuc sera finalisé pour la fin de l'année 2023.

(2) Qui sont l'objet de la thèse en cours de réalisation de Baptiste Chocteau depuis novembre 2022.